



Communiqué pour la presse le 24 mai 2018

Après avoir alerté plusieurs fois le ministre Bellot et le ministre Ducarme concernant la nouvelle procédure de départ, nous nous devons d'alerter les usagers sur le danger potentiel de cette procédure. Celle-ci devrait être mise en place le 10 juin 2018.

Une analyse de risque démontre clairement qu'un nouveau risque est créé pour les conducteurs (départ intempestif), que la sécurité n'est pas non plus optimum pour un chef de bord. Sachant que la technologie commandée (tablette-smartphone) permettra d'améliorer fortement la situation dénoncée, nous ne comprenons pas pourquoi la SNCB persiste à mettre en place cette procédure transitoire. En effet, il est prévu un nouveau changement d'ici un an.

L'objectif est clair, plusieurs fois annoncé par la CEO, la ponctualité devrait être meilleure. Nous pensons le contraire, car le personnel (conducteur) va devoir changer une bonne partie des gestes appris depuis des années, cela prend du temps, et pendant cette période le risque est grand de voir des incidents, des hésitations, qui au final vont diminuer la ponctualité.

Nous sommes informés d'un incident à Bruxelles début mai, où une dame est tombée entre le quai et le train en pleine procédure de départ, heureusement la porte laissée ouverte (comme prévu actuellement) par le chef de bord, a permis à celui-ci de réagir très vite en donnant l'alarme au conducteur. Avec la nouvelle procédure (toutes les portes fermées), cette dame serait morte ou gravement blessée.

Si ce risque est considéré comme acceptable pour la SNCB, cela ne l'est pas pour les conducteurs de train. Nous demandons donc que la SNCB assume toute la responsabilité en cas d'incidents concernant cette procédure de départ. Du personnel instruction, tire également la sonnette d'alarme en allant dans ce sens. De plus, la formation du personnel, chef de bord surtout, ne sera pas faite à 100% du personnel concerné.

Nous demandons donc encore une fois aux responsables (politique ou SNCB), de reconsidérer sa position, sachant que d'ici peu il y'aura quelque chose de beaucoup sécurisé. La culture de sécurité citée plusieurs fois par la CEO et le ministre Bellot, n'est-elle qu'un slogan pour l'image de marque ? Au vu de la situation, la réponse semble évidente !

Pour l'ASBL sécurité ferroviaire efficace,
le président Robert De Geyter
Tél : 02/513.81.55 GSM : 0475/282.619